



STATISTIQUES ET INDICATEURS

L'ACCÈS À L'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI EN SEPTEMBRE 2019 ET EN MARS 2019



Au cours des 6 mois suivant leur inscription en septembre 2019, 43,0 % des demandeurs d'emploi accèdent à un emploi d'un mois ou plus.

Douze mois après leur inscription en mars 2019, 54,4% des demandeurs d'emploi accèdent à un emploi d'un mois ou plus.

Six mois après leur inscription en septembre 2019, 43% des demandeurs d'emploi ont retrouvé un emploi d'un mois ou plus.

En septembre 2019, 586 000 demandeurs d'emploi se sont inscrits sur les listes de Pôle emploi sans qu'ils n'aient été présents le mois précédent. Six mois après l'inscription, 43,0% accèdent à un emploi d'un mois ou plus au cours des 6 mois suivant leur entrée sur les listes.

Le taux d'accès à l'emploi au cours des six mois qui suivent l'inscription décline en fonction de l'âge des demandeurs d'emploi. Ainsi, les plus jeunes obtiennent plus fréquemment un emploi (46,1%) que les demandeurs d'emploi de plus de 55 ans (32,2%). 43,2% des 25-34 ans accèdent à un emploi contre 41,3% des 35-49 ans et 41,0% pour les 50-54 ans [cf. Tableau 1].

Dans la cohorte des inscrits en septembre 2019, les personnes dont le niveau de formation est Bac+2 ont la propension la plus forte à accéder à l'emploi : ils sont 50,2% à retrouver un travail au cours des 6 mois. Les hauts niveaux de diplôme ont également un taux d'accès à l'emploi plus élevé (49,3% pour les Bac+3 et plus et 44,2% pour les personnes de niveau Bac). Ensuite, les taux d'accès à l'emploi décroissent à mesure que le niveau de formation diminue : il est de 40,7% pour les personnes dont le niveau de formation correspond aux CAP/BEP/Bac pro, de 30,5% pour les personnes de niveau collège et de 29,2% pour ceux qui ont un niveau primaire.

43,5% des hommes inscrits en septembre 2019 accèdent à l'emploi au cours des 6 mois qui suivent contre 42,7% des femmes.

Tableau 1

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI SIX MOIS APRÈS L'INSCRIPTION, DÉCLINAISON PAR PUBLIC

	Taux d'accès à un emploi de 1 mois ou plus
Ensemble	43,0%
Classe d'âge	
Moins de 25 ans	46,1%
De 25 à 34 ans	43,2%
De 35 à 49 ans	41,3%
De 50 à 54 ans	41,0%
55 ans et +	32,2%
Niveau de formation atteint	
Bac + 5 et +	49,7%
Bac +3 et Bac+4	48,9%
Bac + 2	50,2%
Bac	44,2%
CEP/BEP/Bac pro	40,7%
Niveau collège	30,5%
Niveau primaire	29,2%
Sexe	
Homme	43,5%
Femme	42,7%
Motif d'inscription	
Licenciement	39,4%
Démission	58,5%
Fin de CDD/mission d'intérim	49,2%
Fin d'études et primo arrivant	35,1%
Autre (fin de congé, formation...)	39,9%

Source : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA). Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en septembre 2019 en France, non présents le mois précédant l'inscription.

12 mois après leur inscription en mars 2019, 54% des demandeurs d'emploi ont retrouvé un emploi d'un mois ou plus

Le taux d'accès à l'emploi au cours des douze mois qui suivent l'inscription décline en fonction de l'âge des demandeurs d'emploi. Ainsi, les plus jeunes obtiennent plus fréquemment un emploi (58,8%) que les demandeurs d'emploi de plus de 55 ans (34,7%). 56,7% des 25-34 ans accèdent à un emploi contre 53,2% des 35-49 ans et 49,3% pour les 50-54 ans [cf. [Tableau 2](#)].

Dans la cohorte des inscrits en mars 2019, les personnes dont le niveau de formation est Bac+2 ou supérieur à Bac+5 ont la propension la plus forte à accéder à l'emploi : ils sont 62,5% à retrouver un travail au cours des 12 mois. Les personnes ayant un niveau Bac+3/+4 ou Bac ont également des taux d'accès à l'emploi plus élevés (respectivement 60,8% pour les Bac+3/+4 et 58,7% pour les personnes de niveau Bac). Ensuite, les taux d'accès à l'emploi décroissent à mesure que le niveau de formation diminue : il est de 52,3% pour les demandeurs d'emploi ayant un niveau CAP/BEP/Bac pro, de 42,6% pour les personnes de niveau collège et de 39,0 % pour ceux qui ont un niveau primaire.

Les hommes accèdent plus fréquemment à l'emploi dans les douze mois qui suivent leur inscription (55,9%). Les personnes s'étant inscrites suite à démission ou fin de CDD ou mission d'intérim accèdent également plus fréquemment à l'emploi dans les douze mois suivant l'inscription (respectivement 69,8% et 65,0%).

Tableau 2

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DOUZE MOIS APRÈS L'INSCRIPTION, DÉCLINAISON PAR PUBLIC

	Taux d'accès à un emploi de 1 mois ou plus
Ensemble	54,4%
Classe d'âge	
Moins de 25 ans	58,8%
De 25 à 34 ans	56,7%
De 35 à 49 ans	53,2%
De 50 à 54 ans	49,3%
55 ans et +	34,7%
Niveau de formation atteint	
Bac + 5 et +	62,5%
Bac +3 et Bac+4	60,8%
Bac + 2	62,5%
Bac	58,7%
CEP/BEP/Bac pro	52,3%
Niveau collège	42,6%
Niveau primaire	39,0%
Sexe	
Homme	55,9%
Femme	52,9%
Motif d'inscription	
Licenciement	49,8%
Démission	69,8%
Fin de CDD/mission d'intérim	65,0%
Fin d'études et primo arrivant	40,1%
Autre (fin de congé, formation...)	46,8%

Source : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA). Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en septembre 2019 en France, non présents le mois précédant l'inscription.

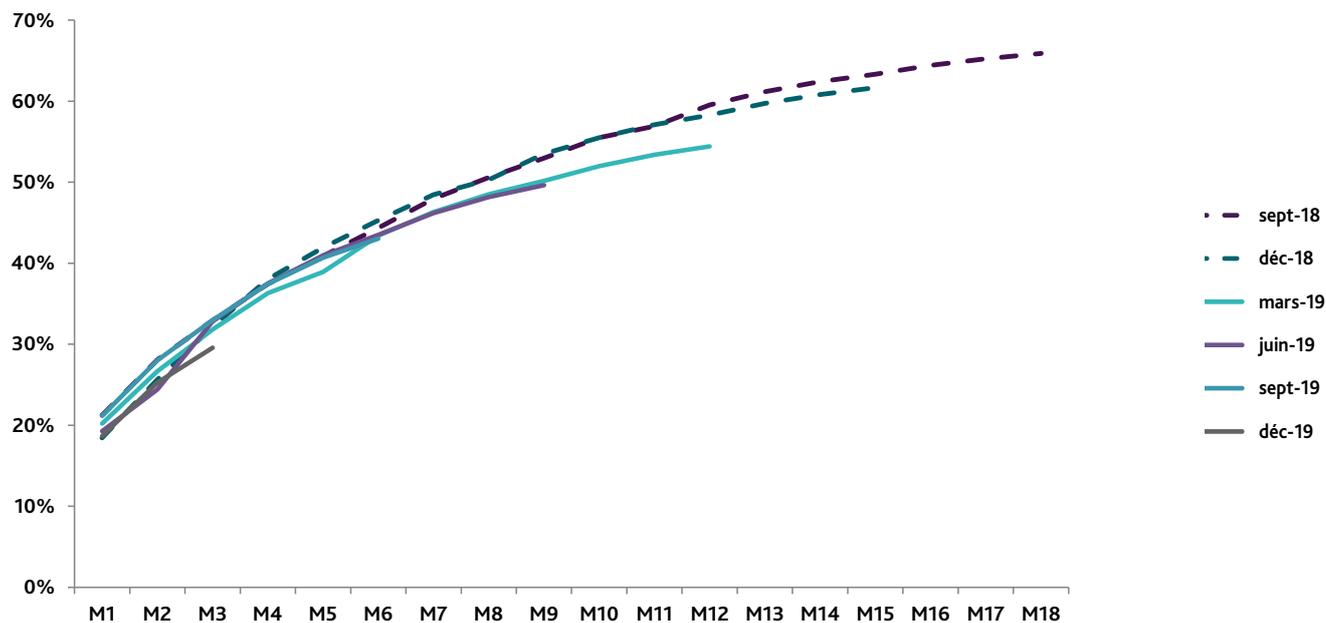
Le taux d'accès à l'emploi d'un mois ou plus atteint plus de 66% 18 mois après l'inscription

Le taux d'accès à l'emploi à 6 mois des inscrits de septembre 2019 est de 43%. Il était de 33% trois mois après leur inscription et a augmenté de 4 points entre le troisième et le quatrième mois après l'inscription et de +3 points par mois entre le quatrième et le sixième mois [cf. Graphique 1].

Douze mois après l'inscription, le taux d'accès à l'emploi des entrants de mars 2019 atteint 54%. 18 mois après l'inscription, le taux d'accès à l'emploi, pour les entrants de septembre 2018, atteint 66%.

Graphique 1

EVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI GLOBAL SUR PLUSIEURS COHORTES



Source : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA).

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits un mois donné en France, non présents le mois précédant l'inscription.

Note : le dernier mois pour lequel est observé l'accès à l'emploi de l'ensemble des cohortes est le mois de mars 2020. Le confinement, qui a démarré le 16 mars 2020, induit une baisse des possibilités d'accéder à un emploi. On observe ainsi que le taux d'accès à l'emploi 3 mois après l'inscription en décembre 2019 est diminué de 3 points par rapport au même taux d'accès observé pour les inscrits de décembre 2018.

Nicolas Vanni
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation.

Encadré 1 : caractéristiques des inscrits en septembre 2019

La population des inscrits en septembre 2019 est plutôt jeune au regard de l'ensemble des demandeurs d'emploi : la part des moins de 35 ans est de 66% alors qu'elle est de 41% dans l'ensemble du stock des demandeurs d'emploi ABC présents en fin de mois (DEFM) de septembre 2019. La part des hommes est similaire à celle observée à la même date dans la DEFM. Le niveau de scolarité est supérieur à celui observé dans la DEFM : 39,6% des inscrits de septembre ont un niveau inférieur au bac (47,1% dans la DEFM). Le motif d'inscription sur les listes de Pôle emploi est très largement composé de cas de fins de contrat (42,1%) et d'autres motifs (retour d'inactivité, fin de congés, formation, ...) (32,4%), [cf. Tableau 3].

Tableau 3

CARACTÉRISTIQUES DES INSCRITS EN SEPTEMBRE 2019

Classe d'âge	
Moins de 25 ans	36%
25 34 ans	30%
35 49 ans	24%
50 54 ans	5%
55 ans et plus	6%
Niveau de formation	
Bac+5 ou +	10%
Bac+3 et bac+4	11%
Bac+2	14%
Bac	26%
CAP, BEP	24%
Niveau collège	7%
Niveau primaire	8%
Sexe	
Hommes	48%
Femmes	52%
Motifs d'inscription	
Licenciement	8%
Démission	4%
Fin de contrat ou d'activité non salariée	42%
Fin d'études et primo arrivant	13%
Autre fin de congé, formation	32%

Sources : Fichier historique de Pôle emploi.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en septembre 2019 en France, non présents le mois précédant l'inscription.

Encadré 2 : Sources et méthodes

DÉFINITIONS

- Taux d'accès à l'emploi : proportion de personnes en emploi au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période

MESURES DE L'ACCÈS À L'EMPLOI

L'accès à l'emploi d'un mois ou plus est produit avec les fichiers de Pôle emploi (fichier historique) et de l'Acoss-CCMSA (DPAE). Le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits un mois donné en France non présents le mois précédant l'inscription.

L'accès à l'emploi à six mois vise à repérer les reprises d'emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent l'inscription à Pôle Emploi. Plus précisément, sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui suivent leur inscription les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

- avoir déclaré une activité réduite de plus de 78 h dans le mois (catégorie C) sans être en catégorie A ou en catégorie B le mois suivant ;
- être sorti des listes de Pôle emploi pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- être en catégorie E en fin de mois au cours des 6 mois ;
- avoir une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un CDI ou un CDD de plus d'un mois transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrats de travail temporaire, pour lesquels la durée n'est pas connue dans les DPAE).

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Cyril NOUVEAU

Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

www.pole-emploi.org

